



Genève, le 14 octobre 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale, du département de la sécurité et des sports de la Ville de Genève, de l'Association des communes genevoises et du Fonds cantonal de l'aide au sport

Soutien d'un million de francs des collectivités publiques genevoises dans le domaine du sport

Afin de répondre aux inquiétudes légitimes des associations sportives genevoises dans le contexte de la crise sanitaire, les collectivités publiques genevoises s'associent en libérant un montant d'un million de francs pour soutenir le domaine du sport.

En mars 2020, les collectivités publiques genevoises représentées par le Canton de Genève, la Ville de Genève, l'Association des communes genevoises (ACG) et le Fonds cantonal de l'aide au sport s'unissaient afin de répondre à l'inquiétude croissante des associations sportives du canton de Genève face à la crise sanitaire que nous vivons encore actuellement.

Afin de dresser un constat le plus proche possible de la réalité du terrain, un guichet unique sous forme de plateforme informatique a été mis en place. Chaque club sportif ou organisateur de manifestation sportive présent sur le territoire cantonal a eu ainsi la possibilité d'effectuer une demande de soutien financier exceptionnel. Ce guichet unique, ouvert à la fin du mois de mars, a été clôturé le 20 septembre dernier.

Durant cette période, 102 demandes ont été réceptionnées et analysées, soit 77 pour le milieu associatif et 25 pour les organisateurs de manifestations sportives. Afin de répondre à ces demandes, un fonds de soutien spécial d'un million de francs a été créé. Le financement de ce fonds est assuré grâce à l'attribution d'un montant paritaire de 250 000 francs respectivement par le Canton de Genève, la Ville de Genève, l'ACG et le Fonds cantonal de l'aide au sport.

Les soutiens financiers attribués, qui seront versés d'ici la fin du mois d'octobre 2020 par le Fonds de soutien COVID-19, sont subsidiaires aux soutiens financiers de la Confédération (J+S ou ordonnance COVID-19), aux mesures de RHT cantonales ainsi qu'à toute autre forme de financement ou revenu qui viendrait atténuer les effets de la pandémie sur les clubs et organisateurs de manifestations.

"Le sport dans sa globalité s'est retrouvé à l'arrêt du jour au lendemain sur l'ensemble du territoire cantonal, remarque Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale. Il était important de proposer une aide financière aux associations, et nous l'avons fait de manière concertée."

"Beaucoup de clubs et d'organisateur d'événements sportifs sont en danger, si nous voulons maintenir cette offre sportive à l'avenir, c'est maintenant que nous devons agir en équipe",

insiste Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative de la Ville en charge du département de la sécurité et des sports.

Avec ce Fonds spécial, les collectivités publiques genevoises souhaitent rappeler l'importance du sport dans la cohésion sociale et le bien-être de la population. Elles ont pu collaborer étroitement pour parvenir à ce dispositif unique dans la mesure où il n'est prévu dans aucune loi.

Pour tout complément d'information:

- *Canton de Genève: M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, Département de la cohésion sociale T. 078 674 69 95*
- *Ville de Genève: M. Cédric Waelti, Conseiller de direction en charge de la communication, Département de la sécurité et des sports, T. 079 596 19 79*
- *Fonds cantonal de l'aide au sport: M. Frédéric Renevey, président, T.079 242 84 77*
- *Association des Communes Genevoises: M. Xavier Magnin, président, T. 076 616 20 30*